

Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres avis de motions soient réservés.

[Traduction]

LES ÉCOLES SECONDAIRES BILINGUES DANS
LA RÉGION DE LA CAPITALE

Demande n° 14—**M. Nielsen:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie des lettres, télégrammes, exposés ou autres documents échangés depuis le premier jour de janvier 1966 entre le premier ministre du Canada ou n'importe quel ministre ou haut fonctionnaire du gouvernement du Canada et le premier ministre de l'Ontario ou n'importe quel ministre ou haut fonctionnaire du gouvernement de l'Ontario, et entre le premier ministre du Canada ou n'importe quel ministre ou haut fonctionnaire du gouvernement du Canada et le premier ministre du Québec ou n'importe quel ministre ou haut fonctionnaire du gouvernement du Québec, au sujet de la création d'écoles secondaires bilingues dans la région de la capitale nationale.

(La motion est adoptée.)

L'AIDE AUX PRODUCTEURS DE SUCRE ET
DE SIROP D'ÉRABLE

Motion n° 11—**M. Fortin:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute correspondance, de tous télégrammes ou autres documents échangés entre le ministre des Forêts et du Développement rural et le ministre de l'Agriculture de la province de Québec depuis le 1^{er} janvier 1965, relativement à la demande d'aide pour le compte des producteurs de sucre et de sirop d'érable.

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on m'informe qu'il n'y a pas de correspondance à cet égard. Je me demande si le député consentirait à ce que la motion soit retirée?

[Français]

M. André Fortin (Loibinière): Monsieur l'Orateur, il me fait plaisir de répondre dans l'affirmative au président du Conseil privé, si aucun document n'existe à ce sujet.

(La motion est retirée.)

[Traduction]

M. l'Orateur: Les autres avis de motions sont-ils réservés?

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser la question de privilège au sujet de l'avis de motion n° 24 inscrite en mon nom, et concernant un rapport portant sur les lois de la pêche et de la chasse, et de leur conséquence pour les Indiens. On m'a demandé d'essayer d'obtenir ce document pour faciliter les consultations actuelles avec

les Indiens. Ces derniers veulent disposer de tous les renseignements possibles afin de pouvoir discuter à fond des divers aspects de la législation qui se rapporte à eux. Plus on retardera la réponse plus longtemps les Indiens resteront dans une position désavantageuse pour traiter convenablement du sujet de la motion.

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je prends note des représentations de l'honorable député, et j'espère pouvoir lui donner une réponse la semaine prochaine.

[Traduction]

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège pour m'expliquer sur un fait personnel. Jeudi dernier, j'ai demandé au ministre des Transports quelles nouvelles il était en mesure de me communiquer en réponse à l'avis de motion n° 12 portant production de documents que j'avais inscrit au *Feuilleton* le 24 septembre. Il s'agit de la controverse sur les installations portuaires de Roberts Bank. Le ministre m'avait alors répondu que ces documents seraient disponibles bientôt. Comme c'est la première fois que j'ai l'occasion d'en parler de nouveau, j'aimerais demander au ministre pourquoi il tarde tant à fournir les données relatives à cette affaire urgente. Si je semble insister sur cette question, c'est qu'à mon avis, le ministre fait bien peu de cas de mon privilège comme député et de l'intérêt de mes commettants en montrant tant de répugnance à fournir à la Chambre les faits.

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Il y a bien des raisons en cause, monsieur l'Orateur, notamment le fait qu'il faut consulter de nombreux organismes. Je puis assurer à mon honorable ami que cette affaire sera réglée, je pense, mercredi prochain.

LA FONCTION PUBLIQUE

LA RENCONTRE DU PREMIER MINISTRE ET
DE LA DÉLÉGATION DE L'INSTITUT
PROFESSIONNEL

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au premier ministre s'il a acquiescé à la demande de l'Institut professionnel du service public du Canada. L'Institut voulait déléguer certains de ses dirigeants auprès du premier ministre afin de discuter certaines questions découlant du Bill n° C-120 et surtout la déclaration que le premier ministre a faite à la